



CONFÉRENCE

E-SANTÉ : QUELLE PROTECTION POUR NOS DONNÉES ?

21 février 2019

Centre Panthéon - salle des Conseils - 2e étage, escalier M

Organisée par les étudiants du Master 2 Professionnel Droit du Multimédia et de l'Informatique

du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia ([CEJEM](#)), en partenariat avec l'**Université Paris-Descartes**, avec le concours des étudiants de l'Association des Anciens (**AADMI**), de l'**AFDIT**, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (**AFJE**), de la **Revue Lamy « Droit de l'immatériel »**, des **Affiches parisiennes**, de La revue **Communication-Commerce Electronique**, la **Semaine Juridique**, Édition **Générale et Droit des affaires** (LEXISNEXIS), de la Revue **Expertise**, des Éditions **Lextenso**, des Éditions **Dalloz**, **Le Journal Spécial des Sociétés**, et de l'**AFCDP**

Sous la direction de [Jérôme Passa](#), Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, Directeur du CEJEM

En présence de :

- > Nathalie Martial-Braz, Professeur en droit Privé à l'université Paris-Descartes - CEDAG (Centre du droit des Affaires et de Gestion), IUF (Institut universitaire de France), Codirectrice du Pôle PI et numérique du réseau Trans Europe Experts
- > Lorraine Maisnier-Boché, Avocate, Enseignante à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > Vincent Galand, Operations Manager chez EMBLEEMA, (start-up spécialisée dans l'utilisation de la blockchain pour la gestion des données de santé)
- > David Gruson, Membre du comité de direction de la Chaire Santé de Sciences Po et fondateur de l'initiative Ethik IA
- > Myriam Quémener, Avocat général près la Cour d'appel de Paris, Docteur en droit
- > [Jérôme Huet](#), Professeur émérite de l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Inscriptions

Répondre avant le **15 février** à l'aide du
Nombre de places très limité



Contacts

[Sophie GESRET](#)